



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2004-2005

*Mobilisation soulignant les 5
ans de la légalisation de la
pratique sage-femme,
24 septembre 2004*

*Les femmes demandent...le
développement des maisons de
naissance partout au Québec*



Historique

Le Regroupement provincial Naissance-Renaissance, incorporé en 1980, est né du besoin des femmes de se mobiliser dans un contexte de médicalisation de l'accouchement pour se réapproprier le pouvoir de donner naissance comme elles le voulait dans le lieu et accompagné par les personnes qu'elles voulaient. Elles réclamaient à l'époque l'humanisation de la naissance par différentes améliorations aux conditions d'accouchement dans les hôpitaux (chambres de naissance, arrêt de certaines pratiques médicales comme l'épisiotomie, le rasage, etc.) ainsi que par la reconnaissance de la pratique sage-femme.

Dans les années 1990, l'organisme élargissait son champs d'action aux dossiers suivants : accompagnement à la naissance, allaitement, reconnaissance économique et sociale de l'engagement de la femme en période périnatale, promotion de l'accessibilité et de la gratuité des services en périnatalité et reconnaissance et financement de l'action communautaire autonome en périnatalité. Durant cette même période le membership se modifie. Le membership individuel diminue alors que le nombre de groupes communautaires oeuvrant en périnatalité qui deviennent membres du RNR passe d'une dizaine à environ 35 groupes.

Les années 2000 se commencent au lendemain de la légalisation de la pratique sage-femme, le RNR réclame depuis le développement de la pratique dans tout le Québec et dans les trois lieux de naissance : à domicile, en maison de naissance et en centre hospitalier. Dans le dossier de la Reconnaissance économique et sociale, les femmes expriment clairement que l'amélioration des conditions de vie durant la période périnatale passe entre autres par la mise en place du Régime québécois d'assurance parentale, d'une allocation universelle de maternité et de mesures de conciliation maternité-occupation. En 2005-2006, le RNR soulignera son 25^e anniversaire.

Table des matières

MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	4
FAITS SAILLANTS	5
1. PRÉSENTATION DU RNR.....	7
1.1. MISSION.....	7
1.2. CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
1.3. MEMBERSHIP	8
1.4. BÉNÉVOLAT.....	8
1.5. RESSOURCES HUMAINES	8
2. VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE	10
2.1. REGROUPEMENT D'INTÉRÊTS COMMUNS	10
2.2. DÉFENSE DES DROITS ET DES INTÉRÊTS DES GROUPES MEMBRES.....	12
3. COMMUNICATIONS EXTERNES	14
3.1. INFORMATIONS ET RÉFÉRENCES.....	14
4. DOSSIERS POLITIQUES	16
4.1. PROMOTION DES PRATIQUES HUMANISANTES	17
4.1.1. <i>Sages-femmes</i>	17
4.1.2. <i>Accompagnement à la naissance</i>	20
4.1.3. <i>Pratiques humanisantes en milieu hospitalier</i>	20
4.1.4. <i>Allaitement</i>	21
4.2. RECONNAISSANCE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DE L'ENGAGEMENT DE LA FEMME EN PÉRIODE PÉRINATALE	22
4.2.1. <i>Allocation universelle de maternité</i>	22
5. PARTENARIAT STRATÉGIQUE	24
6. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE	25
6.1. RECHERCHE DE FINANCEMENT	25
6.2. ORGANISATION DU TRAVAIL.....	26

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Quelle belle année! Mouvementée soit, mais très enrichissante. Mes escapades à Montréal ont été un réel plaisir car travailler avec ces femmes engagées m'a permis de m'engager, moi aussi, davantage dans ce mouvement d'amélioration de conditions de vie des femmes et des familles.

L'année a été marquée par l'arrivée de femmes extraordinaires au sein de l'équipe de travailleuses qui avait bien besoin de ce coup de pouce. Nesrine, Nancy et Geneviève assurent une relève et un soutien sans pareil pour Lorraine et Isabelle. Ces travailleuses engagées, réfléchies et spontanées ont encore une fois mené à bien ce plan d'action ambitieux qu'était celui de 2004-2005. Avec chacune leurs forces, elles ont organisé avec brio plusieurs activités d'envergure en mobilisation. Elles travaillent fort et nous démontrent que la mobilisation porte fruit. Une belle complicité entre elles était palpable.

Certains événements majeurs sont à souligner dans le suivi de nos dossiers politiques. Nous saluons bien sûr le transfert des fonds pour le Régime québécois d'assurance parentale qui est, c'est vrai, bonifié pour plusieurs Québécoises mais qui oublie encore certaines catégories de femmes. Bien sûr, il y a l'adoption du règlement sur l'accouchement à domicile qui est une grande avancée pour les femmes du Québec qui peuvent choisir avec qui et où elles veulent accoucher. C'est merveilleux mais encore là, des millions de Québécoises n'ont toujours pas accès aux services sage-femmes soit à cause des listes d'attente, soit parce que, comme moi, elles choisissent de vivre en région. Le RNR continue donc sa lutte dans ces dossiers afin que la voix des femmes se fasse entendre et que les choses changent grâce à leur revendications.

Enfin un conseil d'administration complet nous aura permis à toutes d'avoir des discussions intéressantes et enrichissantes. C'est un travail stimulant que de devoir maîtriser toutes ces nouvelles informations sur les lois, les politiques, les structures organisationnelles, les enjeux sociaux. Merci Marie-Josée, Caroline, Marika, Brigitte, Renée-Ann et Manon pour votre intelligence et votre disponibilité tout au long de ce mandat.

Merci infiniment à toutes de votre implication dans ce mouvement de changement social qui, j'en suis sûre, permettra aux femmes du Québec de se sentir respectées dans leur choix de donner la vie comme elles le souhaitent. C'est avec regret que je ne pourrai continuer mon mandat afin de permettre, je l'espère, aux nord-côtières de vivre leur expérience de grossesse de façon plus enrichissante.



France Bouffard
Présidente
Regroupement Naissance-Renaissance

FAITS SAILLANTS

L'année 2004-2005 a été marquée par l'entrée en fonction de deux nouvelles travailleuses venues compléter l'équipe déjà en place. Après une année de restriction budgétaire, l'apport d'une subvention importante provenant de Condition Féminine Canada a permis au RNR de reprendre son travail de coordination de la Coalition pour la reconnaissance de la maternité et de faire avancer la lutte pour une allocation universelle de maternité.

* * *

Vie associative et démocratique

L'assemblée générale annuelle organisée sur une période de deux jours permet des échanges informels et un resserrement des liens entre les groupes membres. Lors des échanges, un réel enthousiasme se dégage à l'égard des dossiers portés par le RNR : l'humanisation des naissances et de la période périnatale, la reconnaissance des droits des femmes et des familles, la reconnaissance des groupes communautaires et l'approche féministe sont au cœur des préoccupations de tous les groupes membres. L'AGA se termine par l'élection d'un conseil d'administration complet composé de sept déléguées des groupes membres. **La vie associative du RNR** est stimulante et dynamique.

* * *

Promotion des pratiques humanisantes

L'année 2004-2005 aura été marquante surtout pour le dossier **Sages-femmes**. Le RNR voyait se concrétiser le résultat de longues années luttés pour les femmes du Québec :

- L'adoption et la mise en vigueur des règlements pour l'accouchement à domicile en mai 2004 a enfin permis aux femmes d'avoir accès aux services sages-femmes à leur domicile comme elles en faisaient la demande depuis vingt ans. Malheureusement, des difficultés en lien avec les assurances responsabilités des sages-femmes pour la pratique à domicile empêchent les femmes d'avoir accès à ce service jusqu'au 1^{er} avril 2005. Six ans après l'adoption de la Loi 4 qui légalisait la pratique sage-femme au Québec, ce n'était pas trop tôt....
- Presqu'au même moment, la Maison de naissance de Pointe-Claire, à Montréal, est la première maison de naissance à réaliser une entente avec un centre hospitalier : l'Hôpital Lasalle. Les femmes qui fréquentent la Maison de naissance de Pointe-Claire sont alors les premières femmes au Québec à avoir accès aux trois lieux de naissance accompagnée par une sage-femme. En novembre 2004 a lieu le premier accouchement en milieu hospitalier avec une sage-femme.

Dans le dossier **Allaitement**, le RNR a poursuivi son travail pour la reconnaissance des groupes communautaires qui offre de l'entraide en allaitement.

- L'organisation de la Rencontre nationale de travail des groupes d'entraide en allaitement le 13 septembre 2004 grâce au soutien financier du MSSS a permis à plus de 40 représentantes de groupes d'entraide en allaitement de partager leurs réalités et leurs aspirations.
- À la fin de la Rencontre nationale, la représentante du MSSS suggérait la création d'un Groupe de travail sur la réalité des groupes d'entraide en

allaitement à l'intérieur de la structure du Comité québécois en allaitement. La mise en place de ce groupe de travail a été retardée à l'année 2005-2006.

* * *

Reconnaissance sociale et économique de l'engagement de la femme en période périnatale

- Le 1 mars 2004, Ottawa et Québec ont signé une entente pour le transfert de fonds permettant la mise en place d'un Régime québécois d'assurance parentale, le RNR participe aux relations de presse et à la mobilisation pour le Regroupement pour un régime québécois d'assurance parentale
- Le 24 mars 2005, la Coalition pour la reconnaissance de la maternité, coordonnée par le RNR, a tenu la Journée d'étude *Pour le droit de donner naissance dans des conditions de vie décentes*
- Le RNR rencontre le Ministre Béchard lors de sa consultation préliminaire pour le développement d'une politique de Conciliation famille-travail

* * *

Défense des droits et des intérêts des groupes membres

- Le RNR participe activement aux rencontres de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles en santé et services sociaux (TRPOCB)
- Le RNR élabore un plan d'action sur deux ans pour défendre le financement de ses groupes membres auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux; la première étape consiste à élaborer un sondage auprès des groupes membres qui sera envoyé aux groupes membres au début de l'année 2005-2006.

* * *

Représentation au sein des instances gouvernementales

Le RNR siège sur le Comité de **mise à jour de la Politique de périnatalité** du ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) à titre de représentant du point de vue des femmes et des groupes communautaires oeuvrant en périnatalité.

En septembre 2004, le RNR a terminé son mandat de deux ans au sein du Comité québécois en allaitement à titre de représentant des groupes communautaires d'entraide en allaitement.

* * *

1. PRÉSENTATION DU RNR

1.1. MISSION

Au cours de l'année, le conseil d'administration et l'équipe de travailleuses ont poursuivi les discussions entourant une actualisation de la mission. Ceci a mené à l'adoption par le conseil d'administration, le 5 juillet 2004, du nouveau libellé de mission. Ce libellé, inclus dans le Plan d'action 2004-2005, a été présenté et adopté lors de l'assemblée générale annuelle en septembre 2004.

La mission du RNR
Adopté le 5 juillet 2004

Le Regroupement Naissance-Renaissance, organisme féministe provincial d'action communautaire autonome, agit comme force de changement social pour l'humanisation de la période périnatale en faisant reconnaître les droits, le pouvoir et l'engagement des femmes dans tous les aspects de leur expérience périnatale.

1.2. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration 2004-2005, élu lors de l'assemblée générale annuelle en septembre 2004, a travaillé à poursuivre l'élan du RNR. Outre les rencontres régulières du conseil, les membres ont travaillé au sein de différents sous-comités : gestion des ressources humaines, reconnaissance de la maternité, reconnaissance et financement des organismes communautaires en périnatalité, stratégie de promotion des pratiques humanisante en centres hospitaliers, 25^e anniversaire du RNR, comité de révision des règlements généraux.

Nos plus sincères remerciements aux membres du conseil 2004-2005 :

France Bouffard Collectif de Sept-Îles pour la santé des femmes	Présidente
Marie-Josée Campbell Fédération québécoise Nourri-Source	Vice présidente
Caroline Lafrance Entraide Naturo-Lait	Trésorière
Marika Paré Groupe MAMAN	Secrétaire
Renée-Ann Blais Alternative Naissance	Conseillère
Manon Cantin Marraines d'allaitement Maternel (M.A.M.)	Conseillère
Brigitte Filiault Organisme Maison de naissance des Laurentides	Conseillère

Le conseil d'administration a tenu six rencontres et six conférences téléphoniques entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2005.

1.3. MEMBERSHIP

Les membres du RNR sont regroupé en deux catégories :

- Les groupes membres affiliés qui peuvent participer aux instances démocratiques en déléguant une représentante au conseil d'administration.
- Les membres de soutien - individu(e)s ou groupes - qui appuient la mission et les activités de RNR.

Le membership du RNR est composé de 31 groupes membres affiliés et 2 groupes membres de soutien. La liste des membres à jour en date du 31 mars 2005 se trouve à la fin du présent rapport.

Suivant la réflexion sur le cadre d'affiliation et les règlements généraux, le conseil d'administration a aussi offert à certains groupes de changer de statut au sein du RNR, pour passer de groupes membres de soutien à groupes membres affiliés.

Nouveaux groupes membre en 2004-2005s :

- Allaitement Québec
- Maison de la famille des Chenaux

Changement de statut de groupes membres de soutien à groupes membres affiliés :

- Les p'tits gobe-lait
- Centre parents-enfants de la Haute-Gatineau
- Organisme Maison de naissance des Laurentides
- Comité de parents de Mimosa

En 2005-2006, le RNR finalisera sa démarche de réflexion collective pour actualiser ses règlements généraux et les catégories de groupes membres afin de mieux refléter la réalité des groupes communautaires en périnatalité en accord avec la mission et les priorités du RNR.

1.4. BÉNÉVOLAT

Les réalisations du RNR reposent non seulement sur le travail de la permanence, mais aussi sur l'apport de multiples personnes qui croient dans le changement social proposé par le RNR. Outre le conseil d'administration, les participantes aux différents comités et coalitions ont aussi agi bénévolement. En 2004-2005, les heures de bénévolat ont été estimées à environ 1200 h.

Soulignons spécialement l'apport important de bénévoles qui ont contribué à la réalisation de ce plan d'action :

- Mounia Amine, étudiante sage-femme
- Marie-Ève Bourassa
- Caroline Schoofs, étudiante sage-femme

1.5. RESSOURCES HUMAINES

C'est avec soulagement que l'année 2004-2005 a été marquée par une marge de manœuvre financière qui permet d'augmenter les ressources humaines. Privilégiant le temps partiel qui favorise la conciliation travail-famille et désireuses d'apporter du sang neuf au sein de l'équipe, les membres du conseil d'administration ont décidé

d'embaucher deux nouvelles travailleuses à trois jours par semaine pour des contrats de 18 mois, ce qui portent l'équipe de travail à quatre coordonnatrices. Ce fut donc une année marquée par l'intégration de nouvelles travailleuses compte tenu que Nesrine nous a quitté en janvier 2005 pour un congé de maternité. Geneviève Labelle alors repris ses dossiers pour le reste de l'année.

Les ressources humaines de l'équipe permanente entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mars 2005 ont été les suivantes :

- Nesrine Bessaïh (à compter du 17 mai 2004), coordonnatrice des dossiers politiques Humanisation
- Nancy Blanchet (à compter du 17 mai 2004), coordonnatrice de l'administration et du financement
- Isabelle Gendreau, coordonnatrice de la vie associative et des communications
- Lorraine Fontaine, coordonnatrice des dossiers politiques Reconnaissance
- Geneviève Labelle (à compter du 6 décembre 2004), en remplacement de Nesrine Bessaïh), coordonnatrice des dossiers politiques Humanisation

Le travail de l'équipe permanente a été complété par l'apport précieux de contractuelles pour la représentation au Comité de révision de la Politique de périnatalité et au conseil d'administration de la TRPOCB. Aussi, une chargée de projet spécialiste des politiques sociales a réalisé le travail de recherche et de rédaction pour une allocation universelle de maternité dans le dossier Reconnaissance. La comptable en poste au cours de l'année 2003-2004, a poursuivi son soutien au RNR par la formation de la coordonnatrice de l'administration et du financement sur le logiciel comptable et par un support constant.

Un merci très spécial à : Fabienne Mathieu, Renée-Ann Blais,
Louise Boivin, Suzanne Lafontaine

**Un grand merci à toutes ces femmes
engagées au RNR !**

2. VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE

Dans le cadre de la consolidation de sa vie associative et démocratique, le RNR a agi à 4 niveaux :

- Poursuite de la démarche de réflexion collective pour la révision des règlements généraux,
- Maintien de la communication entre les groupes membres et le RNR tout en favorisant le réseautage
- Défense des droits et intérêts des groupes membres.
- Valorisation des approches féministe et communautaire.

2.1. REGROUPEMENT D'INTÉRÊTS COMMUNS

En 2003-2004, pour soutenir sa démarche, le conseil d'administration avait demandé la réalisation d'un historique de l'organisme et des positions politiques prises dans les différents dossiers. Ce document, *Les moments forts de l'histoire du Regroupement Naissance-Renaissance (1990-2003)*, a été réalisé à l'hiver 2004 par une ancienne travailleuse du RNR. Il a été déposé au conseil d'administration au début du mois d'avril 2004 et remis aux groupes membres à l'AGA 2004. Il s'agit d'un outil de référence pour les nouvelles travailleuses, stagiaires, bénévoles et membres du conseil d'administration.

L'année 2004-2005 a été l'occasion de faire avancer la réflexion au niveau de la mission et du cadre d'affiliation. Lors de l'assemblée générale, tenue en septembre 2004, le nouveau libellé de mission adopté par le conseil d'administration en juillet a été présenté aux membres qui l'ont entériné avec le Plan d'action de l'année. Les discussions tenues lors des ateliers entourant l'assemblée générale ont permis d'identifier des consensus sur les pratiques communautaires et le féminisme. Les zones grises qui demeurent et exigent des réflexions plus approfondies sont rediscutées au sein du comité responsable de la révision des règlements généraux, composé de membres du conseil d'administration et de travailleuses. Les travaux de ce comité sont toujours en cours.

OBJECTIF : Poursuivre la communication entre le RNR et les groupes membres.

L'information aux groupes membres a été une préoccupation importante tout au long de l'année. Cette communication a été réalisée en grande partie par le biais d'outils électroniques (courriel et bulletin électronique). Quantitativement, cette communication se résume à :

- Un numéro de l'*Interbulle*
- Envoi de courriels sur divers sujets d'actualité notamment la périnatalité, l'action communautaire, la transformation du réseau de la santé (environ 160)

OBJECTIF : Favoriser le réseautage entre les groupes membres

L'assemblée générale 2004 a offert une occasion idéale d'échange avec les groupes membres du RNR. Pour accentuer les échanges et le partage entre les groupes, l'assemblée générale s'est tenue sur deux jours, sur un site de villégiature aux abords du Lac Castor, à St-Paulin dans Lanaudière. Ce temps partagé hors d'un contexte formel et dans un cadre enchanteur a permis aux représentantes des groupes membres et aux travailleuses de tisser des liens à l'extérieur du cadre rigide d'une assemblée générale annuelle en ville. Pour mettre l'accent sur les priorités que s'était fixé le RNR, deux

ateliers ont permis des échanges sur la réalité des groupes membres et sur leurs aspirations. Le premier atelier portait sur les pratiques communautaires des groupes en périnatalité et le second, sur le féminisme et la maternité.

Par ailleurs, au cours de l'année, dans le cadre des dossiers politiques, les groupes membres ont été invités à participer à diverses activités présentées dans l'objectif suivant.

OBJECTIF : Permettre aux groupes membres de participer à l'action collective

En cours d'année, des groupes membres ont été sollicités pour participer à différents comités de travail au sein du RNR :

- Comité Femmes-Sages-Femmes
- Comité de stratégie de promotion des pratiques humanisantes en centres hospitaliers
- Comité de révision des règlements généraux
- Comité de réflexion pour la reconnaissance de la maternité
- Comité de stratégie pour la reconnaissance et le financement des organismes communautaires autonomes en périnatalité
- Comité des Sages (révision de la Politique de périnatalité)

En 2004-2005, la mobilisation et le réseautage entre les groupes membres ont été favorisés par la participation à différentes activités d'échange et de mobilisation tout au long de l'année :

- 5 à 7 dans le cadre de la journée internationale des sages-femmes, 5 mai 2004
- Rencontre des groupes d'entraide en allaitement, 13 septembre 2004
- Activité de mobilisation pour souligner le 5e anniversaire de la légalisation de la pratique sage-femme, 24 septembre 2004
- Assemblée générale annuelle, 29 et 30 septembre 2004
- Participation à une manifestation Opération PPP, octobre 2004
- Lancement de la charte mondiale des femmes pour l'humanité par la Marche Mondiale des Femmes, 8 mars 2005
- Journée d'étude « Pour le droit universel de donner naissance dans des conditions de vie décentes », 23 mars 2005

OBJECTIF : Consolider la position sur le féminisme et la maternité

Outre l'atelier sur le féminisme durant l'AGA, le RNR a été confronté à quelques reprises sur les enjeux soulevés par nos revendications. Les discussions et les actions se sont surtout déroulées dans le cadre du dossier Reconnaissance sociale et économique de l'engagement de la femme en période périnatale, qui a donné lieu à une journée d'étude sur la revendication pour une allocation universelle de maternité à laquelle plusieurs groupes membres ont participé.

Les enjeux se situent à deux niveaux :

- certains mouvements qui oeuvrent auprès des familles sont mal à l'aise avec les positions « femmes » que portent le RNR; pourtant, cette position ne se veut pas en contradiction avec une position qui favorise le bien-être de la famille et celle du conjoint, au contraire, il demeure parfois difficile de faire valoir cette position femmes au sein de la famille;
- certains mouvements féministes craignent que les revendications du RNR entraînent des pertes pour les femmes et que la reconnaissance de la maternité

confine les femmes dans un rôle traditionnel (par ex. en les encourageant rester à la maison plutôt que d'aller travailler et obtenir leur autonomie financière)

Le RNR se retrouve régulièrement au confluent de ces tendances et doit réaffirmer régulièrement sa position féminisme propre à l'humanisation des naissances et à la reconnaissance de la maternité dans notre société. Un défi à relever pour encore quelques années...

OBJECTIF : Mobiliser les groupes membres autour de la défense de droits et l'éducation populaire

Outre les échanges en assemblée générale sur les pratiques communautaires, tout au long de l'année, notre participation au sein de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) nous a donné des outils de réflexion sur les enjeux que vit l'ensemble du milieu communautaire en ce qui concerne l'ensemble de ses pratiques, et notamment la défense de droits et l'éducation populaire. La transmission de cette information aux groupes membres sera réalisée au cours de la prochaine année autour de la reconnaissance et du financement des organismes communautaires en périnatalité.

2.2. DÉFENSE DES DROITS ET DES INTÉRÊTS DES GROUPES MEMBRES

OBJECTIF : Défendre le droit au financement et à la reconnaissance des groupes communautaires autonomes en périnatalité financés par le Ministère de la Santé et des Services Sociaux

Au cours de l'année 2004-2005 le RNR a mis sur pied un comité de travail pour élaborer des stratégies pour la reconnaissance et le financement des organismes communautaires autonomes en périnatalité financés par le Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS). Siègent sur ce comité, une travailleuse du RNR et deux membres du conseil d'administration. Une membre du conseil a aussi été mandatée pour siéger à la TRPOCB à titre de représentante du RNR. Au cours des derniers mois, le comité s'est penché sur l'élaboration d'un plan d'action qui mènera à la rédaction d'un cadre de référence pour le financement des organismes communautaires autonomes en périnatalité. Une consultation des groupes membres sur leur mode de financement était en cours d'élaboration à la fin mars 2005. Cet exercice se poursuivra en 2005-2006 et devrait être élargi aux groupes communautaires en périnatalité, non membres du RNR.

Des liens ont été établis et maintenus avec différents partenaires et acteurs communautaires qui luttent pour la reconnaissance et du financement de l'action communautaire autonome, dont :

- Table des Regroupement provinciaux des organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)
- Coalition des Tables de Regroupement d'organismes communautaires (Coalition des TROC)

OBJECTIF : Positionner le RNR face à l'approche marchande de la périnatalité et diffuser cette position

Quelques échanges (rencontre et échange de documents) ont eue lieu avec le Réseau des Centres de Ressources Périnatales (CRP) pour tenter de clarifier les relations entre les deux groupes et évaluer les zones communes et les zones distinctes d'action. Nous

constatons que tous les groupes communautaires doivent faire face à l'approche marchande de la périnatalité et que chacun adopte ses propres stratégies de survie. Celle du RNR s'élabore intimement autour du renforcement des pratiques communautaires et s'insère dans sa stratégie de défense du financement des groupes communautaires autonome en périnatalité.

3. COMMUNICATIONS EXTERNES

3.1. INFORMATIONS ET RÉFÉRENCES

OBJECTIF : Diffuser et communiquer la vision du RNR

INFORMATIONS ET RÉFÉRENCES AU PUBLIC

Tout au long de l'année, le RNR répond aux questions des femmes, des couples et des familles. La presque totalité des personnes qui nous appellent sont des femmes. Par téléphone ou par courriel, elles demandent de l'information sur les différents thèmes qui préoccupent le RNR : comment obtenir les services d'une sage-femme, où trouver du soutien à l'allaitement, où trouver des alternatives à la médicalisation, en quoi consiste les services d'accompagnement à la naissance, etc. Nous recevons aussi des appels provenant de CLSC ou d'intervenants en santé cherchant nos publications ou cherchant des références pour les usagères de leurs services.

L'équipe de travailleuses a entamé le développement d'un outil de références qui a pour objectif, de fournir de l'information aux femmes tout en les invitant à l'action collective et à la mobilisation. Une première étape qui consiste à centraliser les informations en un même lieu est quasi-complétée. Lors de l'année à venir, les outils de mobilisation, comme des lettres types à transmettre aux décideurs politiques, seront élaborées par l'équipe de travailleuses et compléteront le document.

Par ailleurs, bien qu'il était prévu d'effectuer une mise à jours du site Web du RNR, seules des mises à jour mineures ont été réalisées faute de ressources financières.

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Les médias font appel au RNR pour obtenir son point de vue en ce qui concerne divers enjeux de la périnatalité. Cependant, le RNR alimente aussi les médias pour susciter la publication de réflexion sur ces mêmes enjeux. Nous avons donc participé à des entrevues, des reportages et des publications sur différents sujets, notamment :

RELATIONS MÉDIAS EN RÉSUMÉ...

PRATIQUES HUMANISANTES

Pratique sage-femme

Radio communautaire, 5 mai 2004

Radio Centre-Ville, juillet 2004

Rassemblement du 24 septembre 2004 pour le 5^e anniversaire de la légalisation de la pratique sage-femme

Info 690, 24 septembre 2004

Le Devoir, 25-26 septembre 2004

Nord-Info, 2 octobre 2004

La Presse, 3 octobre 2004

Mirror, 7 octobre 2004

Sages-femmes à l'hôpital
Gazette des femmes, juin 2004

Assurance-responsabilité des sages-femmes
1^{ère} chaîne de Radio-Canada, 24 septembre 2004

Accompagnement à la naissance
Site web Émission L'Été c'est péché (SRC). Lien vers site web du RNR, juin 2004

Pratiques humanisantes
CIBL, 8 mars 2005
Périscoop, avril 2005
Entrevue avec Sue Montgomery, The Gazette, 16 novembre 2004

RECONNAISSANCE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Allocation universelle de maternité
Réaction à l'émission Dans la mire, avril 2004

Régime québécois d'assurance parentale
CBC, Presse Internationale, mars 2005
CIBL, mars 2005
Radio Sherbrooke, mars 2005
The Gazette, mars 2004

ÉDUCATION POPULAIRE ET OUTILS D'INFORMATION

En avril 2004, le RNR a participé au Salon maternité, paternité et enfants de Montréal, au cours duquel les travailleuses et bénévoles ont informé les femmes et les couples sur les pratiques humanisantes liés à la maternité et à la naissance et ont distribué un nouveau feuillet d'information : « C'est moi qui accouche! ». Avec la permission d'Isabelle Brabant, ce document réalisé en 2003-2004, reprend un chapitre du livre *Une naissance heureuse*, et présente les différents intervenants entourant la naissance (sage-femme, médecin, infirmière, accompagnante à la naissance), leur rôle et les questions à poser pour aider les femmes à faire un choix éclairé.

4. DOSSIERS POLITIQUES

Les dossiers politiques du RNR touchent plusieurs thèmes de l'humanisation de la naissance. Les thèmes prioritaires sont les suivants :

- PROMOTION DES PRATIQUES HUMANISANTES
 - SAGES-FEMMES
 - ACCOMPAGNANTES À LA NAISSANCE
 - PRATIQUES EN MILIEU HOSPITALIER
 - ALLAITEMENT
- RECONNAISSANCE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DE L'ENGAGEMENT DE LA FEMME EN PÉRIODE PÉRINATALE

Dans tous ces dossiers, nous demandons l'accessibilité et la gratuité des services en périnatalité et nous faisons la promotion de la reconnaissance et du financement de l'action communautaire autonome.

Avant de commencer l'énumération des actions politiques réalisées en lien avec le plan d'action 2004-2005, nous décrivons des actions non prévues au plan d'action, qui ont répondu notamment à l'urgence créée par diverses mesures annoncées par le gouvernement et jugées inacceptables pour les femmes désirant l'humanisation de la période périnatale. Ces mesures étaient des menaces directes aux récents acquis des femmes et des familles et il était important que le RNR s'allie de façon solidaire aux partenaires communautaires et syndicaux, aux femmes et aux familles qui dénonçaient ces mesures :

- Signature d'un mémoire collectif (CIAFT, FAFMRQ, FFQ, FQOCF, RNR) dans le cadre de la consultation sur la conciliation travail-famille du Ministre de l'Emploi et de la Solidarité Sociale, Monsieur Claude Bécharde (octobre 2004)
- Participation à la consultation de l'ICREF sur la justice sociale et l'économie (1^{er} novembre 2004)
- Dépôt et présentation d'un mémoire sur le projet de loi 83 *Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives* devant la Commission sur les Affaires Sociales à l'Assemblée nationale à Québec (9 mars 2005) : *Humaniser le système de santé, est-ce possible?*
- Signature de la déclaration commune de la Coalition Solidarité Santé concernant la Politique du médicament demandant une politique équitable pour tous les citoyens et qui vise à contenir les profits des entreprises pharmaceutiques
- Participation à la mobilisation de la « Coalition pour le maintien des CPE à 5\$ » par l'envoi en janvier 2005 de vœux de bonne année à Jean Charest, Premier Ministre du Québec, réclamant que les investissements fédéraux pour les services de garde y soient intégralement consacrés.

4.1. PROMOTION DES PRATIQUES HUMANISANTES

4.1.1. Sages-femmes

OBJECTIF : Obtenir l'adoption des règlements pour l'accouchement à domicile.

OBJECTIF : S'assurer que les femmes aient effectivement accès à l'accouchement à domicile

En mai 2004, les efforts soutenus des dernières années déployés par le RNR pour obtenir l'adoption du règlement pour l'accouchement à domicile ont porté fruits. Le gouvernement Charest a annoncé le 19 mai 2004, l'adoption de ce règlement qui permettait désormais aux sages-femmes d'accompagner les femmes désireuses de donner naissance à leurs enfants à domicile. Cependant, les sages-femmes ne pouvaient accompagner ces femmes jusqu'au bout puisqu'elles n'étaient pas couvertes par leurs assurances responsabilité pour pratiquer hors des maisons de naissance ou des hôpitaux.

À la suite des pressions du RNR et de différents acteurs en périnatalité, à la fin mars 2005, nous apprenions que dès le 1^{er} avril 2005, le dossier des assurances responsabilité des sages-femmes pour l'accompagnement d'accouchement à domicile, était réglé.

Plusieurs efforts ont été consentis par le RNR pour l'obtention du règlement sur l'accouchement à domicile et des assurances responsabilité des sages-femmes :

- Lettre au Ministre de la Santé et des Services Sociaux, Philippe Couillard pour proposer le 5 mai 2004 pour faire l'annonce du règlement sur l'accouchement à domicile.
- Participation au panel sur l'accouchement à domicile du Grand Conseil des Familles à Sherbrooke (17 avril 2004)
- Rencontre avec l'attaché politique du Ministre Couillard (23 avril 2004)
- 5 à 7 pour souligner la journée internationale des sages-femmes et l'adoption du règlement sur l'accouchement à domicile (5 mai 2004)
- Communiqué soulignant l'adoption du règlement sur l'accouchement à domicile (mai 2004)
- Rassemblement devant les bureaux du MSSS à Montréal pour souligner le 5^e anniversaire de légalisation de la pratique sage-femme et pour revendiquer l'ouverture de nouvelles maisons de naissance et l'obtention des assurances responsabilité pour l'accouchement à domicile (24 septembre 2004)
- Rencontre avec la députée Louise Harel, alors porte parole de l'opposition officielle en matière de santé, pour présenter nos revendications et discuter de notre stratégie

OBJECTIF : Promouvoir le développement des maisons de naissance

Le RNR a, au cours de l'année 2004-2005, soutenu de façon constante trois comités de femmes réclamant des maisons de naissance dans leur régions, soit Laurentides, Plateau Mont-Royal à Montréal et Limoilou à Québec. Il a aussi notamment créé un lien entre ces comités et le Comité femme-sage-femme, qu'il coordonne.

Le 24 septembre 2004, une mobilisation devant les bureaux du MSSS à Montréal, organisée en collaboration avec le Comité Femmes-sages-Femmes, a rallié des femmes et des familles qui réclament le développement de nouvelles maisons de naissance. À cette occasion, la porte-parole officielle de l'opposition en matière de santé, Madame Louise

Harel, a donné son appui au RNR et au comité femmes-sages-femmes, dans leurs efforts pour le développement de la pratique sage-femme. Cet événement soulignait le 5^e anniversaire de la légalisation de la pratique sage-femme.

En janvier 2005, dans un mémoire déposé dans le cadre des audiences de la Commission des affaires sociales sur le projet de loi 83 *Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives*, le RNR présentait trois revendications à l'égard du développement des maisons de naissance :

- « que la Maison de naissance soient reconnues spécifiquement dans la LSSSS comme un établissement et qu'elle conserve une indépendance et développe leur personnalité propre à l'égard de leur fonctionnement et de leur orientation au sein des CSSS
- que le gouvernement reconnaisse la Maison de naissance non seulement comme un lieu où on délivre des services de santé, mais qu'il la conçoive comme un milieu de vie communautaire où les femmes et les sages-femmes travaillent ensemble pour que les grossesses et les accouchements normaux soient vécus dans un cadre harmonieux et respectueux du choix des femmes
- que le gouvernement reconnaisse l'importance d'implanter des maisons de naissance dans toutes les régions du Québec, et ce pour répondre adéquatement aux besoins des femmes et des familles de l'ensemble du territoire québécois »

Lors des audiences à la Commission, en mars 2005, Mme Louise Harel suggérait que le RNR propose au gouvernement une définition de Maison de naissance à insérer dans la LSSSS. Le RNR enclenchait alors un processus de consultation auprès de ses partenaires. La proposition de définition sera acheminée au ministre de la Santé et des Services sociaux au cours de la prochaine année.

Enfin, en février 2005, Caroline Schoofs, étudiante sage-femme, a commencé un stage bénévole ayant pour but de raviver les comités d'usagères des différentes maisons de naissance existantes pour en faire des lieux constructifs de communication et d'échanges. Le dépôt du rapport de stage est prévu pour le mois d'avril 2005.

OBJECTIF : Poursuivre la coordination du comité femmes-sages-femme

OBJECTIF : Poursuivre la coordination de la Coalition pour la pratique sage-femme

Dans le dossier Sages-femmes, le RNR agit depuis plusieurs années comme leader et mobilisateur des femmes désireuses de voir se développer la pratique sage-femme au Québec grâce au Comité femmes-sages-femmes et à la Coalition. Cette année, ces deux instances ont joué un rôle-clé afin d'exercer des pressions sur le gouvernement québécois pour l'obtention de nouvelles maisons de naissance et l'adoption des règlements sur l'accouchement à domicile.

En 2004-2005, le Comité Femmes-sages-femmes :

Alternative Naissance

Association pour la santé publique du Québec

Groupe Maman

Organisme Maison de naissances des Laurentides

Regroupement Les sages-femmes du Québec

Étudiantes sages-femmes au programme de l'UQTR

Regroupement Naissance-Renaissance, coordonnateur

La Coalition pour la pratique sage-femme :

Association des CLSC et des CHSLD du Québec
Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS)
Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)
Cercles des Fermières
Fédération des femmes du Québec (FFQ)
Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN)
Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)
Groupe Maman
Organisme Maison de naissances des Laurentides
L'R des centres de femmes du Québec
Regroupement Les sages-femmes du Québec (RSFQ)
Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF)
Regroupement Naissance-Renaissance (RNR), coordonnateur et porte-parole

REPRÉSENTATION

- Rencontre avec l'attaché politique du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Philippe Couillard, au nom de la Coalition pour la pratique sage-femme (23 avril 2004)
- Rencontre avec Louise Harel, députée provinciale, avec des représentantes du Comité Femmes-sages-femmes (15 novembre 2004)
- Rencontre avec Jeanine Auger, responsable du service sage-femme au MSSS avec des représentantes du Comité Femmes-sages-femmes (8 février 2005)
- Participation à la conférence de presse de l'Ordre des sages-femmes du Québec qui présentait le bilan de ses 5 ans d'existence (23 septembre 2004)

MOBILISATION

- Le Comité Femmes-sages-femmes s'est rencontré à 7 reprises cette année.
- Participation au panel du Grand Conseil de la Famille à Sherbrooke (17 avril 2004)
- Organisation de l'événement du 5 mai 2004 pour souligner la Journée internationale des sages-femmes
- Organisation de l'événement soulignant le 5^e anniversaire de la légalisation de la pratique sage-femme : conférence de presse et rassemblement populaire (24 septembre 2004)
- Travaux de rédaction, en collaboration avec la Coalition pour la pratique sage-femme et d'autres partenaires, d'une définition de Maison de Naissance à inclure à la Loi 83, suite au dépôt et à la présentation d'un mémoire sur la Loi 83 devant la Commission des Affaires Sociales, à l'assemblée nationale (mars 2005).

PARTENARIAT

- Participation au Comité de développement du Regroupement Les Sages-femmes du Québec
- Présentation de l'historique du mouvement de l'humanisation aux étudiantes sage-femmes de première année de l'UQTR (octobre 2004)

4.1.2. *Accompagnement à la naissance*

OBJECTIF : Réfléchir sur la pratique communautaire de l'accompagnement à la naissance

Le plan d'action 2004-2005 du RNR prévoyait l'élaboration et la tenue d'une rencontre nationale d'accompagnantes à la naissance. Bien que des démarches de financement auprès de la fondation Béati ait été entamées par Alternative Naissance et poursuivies par le RNR et Péri-ressources, centre d'éducation pour les femmes enceintes et les pères, la demande ne pourra être déposée avant décembre 2005 en raison des règles de la Fondation, lorsqu'un projet déjà présenté, change de promoteur. La tenue de cette rencontre est donc reportée à l'année 2006-2007.

Une rencontre avec des représentants du MSSS en février 2005 a débouché sur le dépôt d'une demande de soutien pour la réalisation de la rencontre des accompagnantes. Une réponse devrait être transmise au RNR à la fin de l'automne 2005.

4.1.3. *Pratiques humanisantes en milieu hospitalier*

En 2004-2005, le conseil d'administration a décidé de prioriser la promotion des pratiques humanisantes en milieu hospitalier à l'intérieur de son mandat de promotion des pratiques humanisantes en périnatalité.

OBJECTIF : Favoriser la conscientisation des femmes, des groupes et des acteurs en périnatalité sur les avantages des pratiques humanisantes en milieu hospitalier

La travailleuse responsable du dossier de la promotion des pratiques humanisantes s'est donc concentrée sur l'élaboration d'un plan d'action spécifique aux pratiques en milieu hospitalier. Pour ce faire, elle a procédé à une consultation ciblée des groupes membres qui a mené à la création d'un comité pour élaborer une stratégie d'action afin de contrer la surmédicalisation de la naissance en milieu hospitalier. Le comité est composé de la travailleuse du RNR, de membres du CA et de membres du RNR.

De nombreuses discussions au sein de l'équipe des travailleuses et du conseil d'administration ont soutenu le travail du comité. Une première ébauche de plan d'action à long terme qui cible les priorités du RNR dans ce dossier a été discutée en mars 2005. Un plan plus élaboré sera intégré en partie au plan d'action du RNR 2005-2006.

Parallèlement, le RNR a poursuivi sa représentation au Comité national de périnatalité de l'ASPQ. En novembre 2004, un atelier a été présenté par la coordonnatrice des dossiers politiques d'humanisation dans le cadre des 8^e Journées annuelles de santé publique (JASP), sous le thème « Naissance citoyenne ». L'objectif de cet atelier était de reconnaître l'implication et l'autonomie des citoyennes dans la prise de décision les concernant.

OBJECTIF : Dénoncer la médicalisation de la santé des femmes

Le RNR a poursuivi son travail au sein du Comité d'orientation de la Coalition pour la santé sexuelle et reproductive (CSSR). De plus, il a participé à la grande rencontre de la

Coalition, les 29 et 30 octobre 2004, au cours de laquelle il présentait les enjeux récents en périnatalité et animait un atelier sur l'épidurale et sur la césarienne élective.

À titre de porteur du dossier Périnatalité au sein de la Coalition, le RNR travaillé à une demande de financement pour élaborer des outils d'information sur l'épidurale, le diagnostic prénatale et la césarienne élective à partir de documents rédigés par la CSSR. La demande réalisée en collaboration avec Péri-ressources, centre d'éducatons des femmes enceintes et des pères, sera déposée en juin 2005 à la Fondation Solstice.

OBJECTIF : Poursuivre la représentation du RNR sur le Comité de révision de la Politique de périnatalité pour y présenter son expertise et celles des groupes membres

En 2004-2005, le RNR a poursuivi sa représentation auprès du Comité de révision de la Politique de périnatalité, grâce à une contractuelle. Cette dernière collaborait étroitement avec une des travailleuse du RNR qui coordonnait un Comité de sages. Le Comité des sages s'est rencontré à quelques reprises en cours d'année pour soutenir la réflexion du RNR sur les différents enjeux traités et alimenter la représentation au comité de révision.

Il était prévu au plan d'action 2004-2005, d'organiser une journée d'étude pour outiller les groupes membres afin de s'approprier la Politique de périnatalité révisée. Comme le dépôt de la Politique est prévu pour l'automne 2005, cette journée a dû être reportée.

4.1.4. Allaitement

OBJECTIF : Favoriser une plus grande reconnaissance des groupes d'entraide en allaitement et favoriser les échanges entre les groupes

Dans le dossier « Allaitement », l'année 2004-2005 a été marquée par la tenue d'une première Rencontre nationale de travail des groupe d'entraide en allaitement, en septembre 2004. Tenue à Montréal, cette rencontre a rassemblé plus de 50 participantes, représentant 13 régions du Québec. Elle a permis aux groupes d'entraide de se réseauter et d'échanger sur leur réalité liées au financement et à leur relations avec le réseau de la santé. Un compte rendu a été rédigé et diffusé aux participantes et aux intervenants dans le dossier Allaitement au MSSS.

La rencontre a débouché sur la mise sur pied d'un Groupe de travail sur la réalité des groupes d'entraide en allaitement, chapeauté par le Comité québécois en allaitement (CQA). Le RNR a participé activement, en collaboration avec les 3 groupes nationaux qui offrent de l'entraide en allaitement (Ligue La Leche, Fédération québécoise Nourri-Source, Réseau des Centres de ressources périnatales) à l'élaboration de ce groupe de travail. La première rencontre du groupe, formé de déléguées des quatre groupes nationaux (dont le RNR), de six groupes communautaires locaux et d'une répondante régionale, est prévue pour le mois d'août 2005.

En 2004-2005, le RNR a terminé son mandat au CQA comme représentant des groupes communautaires d'entraide en allaitement. Il demeure cependant en lien avec La Liche La Leche qui occupe maintenant le siège, et la Fédération québécoise Nourri-Source, qui devra l'occuper pour le dernier tiers du mandat du CQA. Cependant, le RNR siège toujours à la Table de consultation en allaitement (TCA).

4.2. RECONNAISSANCE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DE L'ENGAGEMENT DE LA FEMME EN PÉRIODE PÉRINATALE

4.2.1. Allocation universelle de maternité

OBJECTIF : Lutter pour des conditions de vie décentes pour les femmes qui mettent un enfant au monde

À la fin mars 2004, Condition Féminine Canada a confirmé le financement sur 18 mois de l'initiative *Ensemble pour réclamer une allocation universelle de maternité* dans le cadre du Programme Promotion de la Femme. Une travailleuse a ainsi pu se concentrer à temps plein sur le dossier « Reconnaissance ».

Les membres de la Coalition pour la reconnaissance de la maternité ayant été tenus informés tout au long de l'année précédente au cours de laquelle le projet fut élaboré, ont été invités à reprendre leurs travaux sous la coordination du RNR pour arriver à élaborer une revendication commune.

Pour soutenir la coordonnatrice dans ses efforts de recherche et de rédaction, le RNR a procédé à l'embauche d'une ressource externe qui a présenté à la Coalition une analyse et une proposition de revendication à l'hiver 2005. Cette analyse démontre que le problème actuel est dû au fait que le programme de prestations parentales d'assurance emploi et éventuellement le programme québécois d'assurance parentale qui sont arrimés au marché de travail, créent des catégories de femmes qui n'auront pas accès et d'autres qui seront faiblement indemnisées. L'ensemble de cette démarche nous a permis de raffiner et d'enrichir notre réflexion, de préciser notre argumentaire et de formuler une proposition de revendication.

Cette proposition a donné lieu à une Journée d'étude, tenue à Montréal, le 24 mars 2005, devant plus de 60 participantes, représentantes de divers organismes de défense de droits liés au mouvement des femmes et au mouvement communautaire. Cette Journée a évidemment été teintée par l'annonce de l'entente fédéral-provincial sur le transfert de fonds pour la mise en place du Régime québécois d'assurance parentale pour une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006. Selon certaine participante, cette bonne nouvelle pourrait bouleverser les stratégies de mobilisation en lien avec une allocation universelle de maternité.

Par ailleurs, les groupes régionaux ont été rencontrés et nous leur avons présenté l'analyse et les fondements de la Coalition. Nous les avons invité à participer à la Journée d'étude, à devenir membre de la Coalition et à participer à nos futures actions de pression. Alors que ces rencontres ont été réalisées dans la perspective de pré-mobilisation de femmes dans cinq régions du Québec, nous avons constaté que la Coalition gagnerait à s'allier des groupes locaux et/ou régionaux qui regroupent des femmes touchées par la question. Cela agrandirait notre base populaire et nous donnerait plus de poids politiquement. Chacune des rencontres a porté fruits et a servi à établir des liens avec des groupes en région qui seront des points de ralliement dans leur région.

REPRÉSENTATION

- Participation à une rencontre collective organisé par le RRQAP avec M.Claude Béchar, ministre de l'Emploi, de la Solidarité Sociale et de la Famille (juin 2004.)

-
-
- Participation a mémoire collectif *Conjuguer vie personnelle, vie familiale, études et travail sur le mode de l'équité sociale : une réflexion nécessaire pour la société québécoise avec cinq groupes nationaux féministes* présenté dans le cadre de la consultation sur la conciliation travail-famille (octobre 2004.)

RECHERCHE ET RÉDACTION :

- Coordination du travail de la politologue contractuelle
- Recherche et rédaction pour l'analyse et la revendication

MOBILISATION :

- Quatre rencontres de la Coalition pour la reconnaissance de la maternité
- Quatre rencontres du Comité d'organisation de la Journée d'étude
- Journée d'étude tenue le 24 mars 2005
- Rencontres de pré-mobilisation :
 - Comité de coordination de L'R des centres de femmes, 17 février 2005
 - Comité de concertation des groupes d'entraide en allaitement de la région de Québec (COCOGRÉN), 17 février 2005
 - Maison de la famille Chemin du roi à Trois-Rivières, 17 février 2005
 - Centre de femmes de Rosemont à Montréal, 30 mars 2005

PARTENARIAT

- Participation régulière aux rencontres et travaux du Regroupement pour un Régime québécois d'assurance parentale (RRQAP) (5 rencontres)

***La Coalition pour la reconnaissance de la maternité
est composé des organismes suivants :***

Association des haltes-garderies communautaires du Québec
Association féminine pour l'éducation et l'action sociale
Centre québécois de ressources à la petite enfance
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail
Fédération des femmes du Québec
Mouvement autonome et solidaire des sans emplois
Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec
Regroupement Naissance-Renaissance, coordonnateur

Les organismes suivants se sont joints aux travaux de la Coalition en 2004-2005 :

Association Cigogne
Au bas de l'échelle
Chantelait
Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec
Front Commun des personnes assistées sociales

5. PARTENARIAT STRATÉGIQUE

OBJECTIF : Maintenir les liens avec les acteurs en périnatalité qui ont à cœur l'humanisation des naissances

- Assurer le lien avec les représentantes de l'Ordre des Sages-Femmes du Québec et du Regroupement Les Sages-Femmes du Québec.
- Soutenir le groupe francophone Les Essentielles du Yukon dans leur projet de rédaction d'une revue sur la périnatalité : Le Nombriil
- Participer aux travaux du Comité national de périnatalité de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) et du comité de préparation des Journées Annuelles de Santé Publique (JASP) sur la naissance (novembre 2004.)
- Maintenir des liens d'échange d'informations et de stratégies avec le réseau des centres de ressources périnatales (CRP)

OBJECTIF : Maintenir et consolider un lien avec les réseaux de groupes féministes

- Participer au congrès de l'R des Centres de Femmes le 16 juin 2004.
- Participer à l'AGA du RQASF ainsi qu'au lancement de leur outil La Soupe au Cailloux le 27 mai 2004
- Agir au sein du Groupe des 13 (table de concertation des regroupements provinciaux de groupes de femmes) en participant aux rencontres et en collaborant aux diverses actions. Le RNR a participé aux réflexions préparatoires à la présentation de mémoires pour la *Commission parlementaire sur le Concept de l'égalité et de la politique en condition féminine.*
- Participer au Lancement de la Charte mondiale des femmes (8 mars 2005)

OBJECTIF : Maintenir et consolider un lien avec les réseaux de groupes féministes pour la santé des femmes

- Participer à une journée de réflexion sur l'éducation sexuelle organisée par la Fédération québécoise pour le planning des naissances (FQPN) (mars 2005).
- Participer aux travaux du comité d'orientation de la Coalition pour la Santé Sexuelle et Reproductive
- Soutenir les actions de la Coalition féministe pour une transformation du système de santé (RQASF, FQPN, FFQ, etc.).

OBJECTIF : Maintenir un lien avec les principaux acteurs du secteur famille

- Entretenir des liens avec la Fédération québécoise des organismes communautaire famille du Québec (FQOCFQ)
- Soutenir les actions ponctuelles de la Fédération des associations des familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)

6. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

6.1. RECHERCHE DE FINANCEMENT

OBJECTIF : Maintenir une saine gestion financière

Toute l'année, le conseil d'administration a assuré un suivi serré des dépenses en :

- supervisant la nouvelle coordonnatrice à l'administration et au financement, elle-même soutenue et formée par la comptable contractuelle qui a assuré le suivi de la comptabilité au cours de l'année 2003-2004
- maintenant l'équilibre budgétaire. Un surplus s'est dégagé de l'exercice financier 2004-2005, qui permettra de conserver l'équipe en place pour l'année 2005-2006.
- embauchant une nouvelle vérificatrice à la demande de l'assemblée générale des membres (septembre 2004)

OBJECTIF : Diversifier les sources de financement

L'année 2004-2005 aura été marquée par une importante source de revenu et ce pour une période de 18 mois, attaché au dossier « Reconnaissance ». La recherche de financement demeure toujours une priorité pour l'organisme, comme tous les organismes communautaires. Le financement à la mission demeurant toujours insuffisant, le financement par projets apportant son lot de contraintes, le RNR a regardé les possibilités de faire appel à des fondations privées. Il a évalué plus concrètement les possibilités que l'organisme collabore avec l'organisme de bienfaisance Péri-Ressources, centre d'éducation pour femmes enceintes et les pères, afin de faire des demandes auprès de fondations.

Les démarches de recherche de financement suivantes ont été réalisées :

- Des demandes de soutien aux syndicats pour l'organisation de la journée d'étude sur l'allocation universelle de maternité - Réponses positives de la FTQ et de la FIIQ.
- Élaboration d'une demande de financement pour la tenue d'une rencontre nationale des accompagnantes à la naissance qui sera déposée en décembre 2005 à la Fondation Béati et au MSSS au printemps 2005.
- Élaboration d'une demande de financement pour la rédaction d'outils d'information destinés aux femmes enceintes sur l'épidurale, le diagnostic prénatal et la césarienne élective – dépôt prévu en juin 2005
- Demande de financement discrétionnaire au MSSS – refusé.
- Demande de financement discrétionnaire au Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition Féminine (MFACF) pour le soutien au versements de prestations supplémentaires de chômage dans le cadre d'un congé de maternité en 2005-2006 – refusé.

OBJECTIF : Se doter d'outils de gestion qui permettront de présenter aux bailleurs de fonds les activités accomplies par le RNR

- Les appels téléphoniques et demandes d'information par courriel ont été comptabilisés, il reste à les compiler.

6.2. ORGANISATION DU TRAVAIL

OBJECTIF : Planifier la mise à niveau du parc informatique

- Achat d'un nouvel ordinateur pour la coordonnatrice du dossier reconnaissance
- Achat d'un ordinateur portable pour soutenir la prise de notes dans les CA, AGA et rencontres des divers comités du travail du RNR.

OBJECTIF : Développer des outils de gestion

- Un calendrier sommaire des tâches administratives a été élaboré
- Un cahier des administratrices est en cours d'élaboration

OBJECTIF : Consolider le travail collectif de l'équipe

L'équipe de travailleuses a su, en cours d'année, favoriser la coopération et le partage suivant les forces et intérêts de chacune, afin d'éviter la surcharge de travail et l'épuisement. Cette toute jeune équipe a su rapidement s'adapter et apprendre à travailler ensemble.

OBJECTIF : Maintenir notre présence au sein de la Maison Parent-Roback

Une travailleuse a été déléguée au conseil d'administration de la MPR à titre d'administratrice.

LISTE DES MEMBRES

Membres affiliés

Allaitement Québec, Québec, Région de Québec (03)
Allaitement-Soleil inc., Shawinigan région Mauricie/Bois-Francs (04)
Alternative Naissance, Montréal, région de Montréal (06)
Association Éveil Naissance, Roberval, région Saguenay/Lac St-Jean (02)
Association Parents-Ressources des Bois-Francs Victoriaville, région Mauricie/Bois-Francs (04)
Carrefour Naissance-Famille du Bas-Richelieu, Sorel, région Montérégie (16)
Centre de ressources pour la naissance, Trois-Rivières, région Mauricie/Bois-Francs (04)
Centre Parents-Enfants de la Haute-Gatineau, Maniwaki, région de l'Outaouais (07)
Chantelait, Ancienne-Lorette, région de Québec (03)
Collectif de Sept-Iles pour la santé des femmes, Sept-Iles, région Côte Nord (09)
Collectif les Accompagnantes (Les) de Québec, région de Québec (03)
Collège d'études en maternité alternative, Sainte-Julie, région de Montérégie (16) – *Membre de soutien*
Comité aviseur de la Maison des naissances de la Mitis (Colette-Julien), Mont-Joli, région du Bas-Saint-Laurent (01)
Comité de parents de Mimosa, St-Romuald, région Chaudière-Appalache (12) – *Membre de soutien*
Entraide Maternelle du Richelieu inc. Chambly, région de la Montérégie (16)
Entraide Naturo-lait, Québec, région de Québec (03)
Fédération québécoise Nourri-source (regroupement provincial)
Groupe d'entraide allaitement Sein-pathique, Iles-de-la-Madeleine, région de la Gaspésie (11)
Groupe MAMAN, (groupe provincial)
Le Groupe Marraine Tendresse, Ste-Thérèse, région des Laurentides (15)
La Ligue La Leche, (regroupement provincial)
Maison de la famille des Chenaux, Ste-Anne-de-la-Pérade, région Mauricie/Bois-Francs (04)
Maison de la famille du GENP (Groupe d'entraide aux nouveaux parents), St-Tite, région Mauricie/Bois-Francs (04)
Maison de la famille du Nord, St-Jovite, région Laurentides (15)
Maison des Familles chemin du Roi, Trois-Rivières Ouest, région Mauricie (04)
Marraine d'allaitement maternel (MAM), St-Hubert, région Montérégie (16)
Naissance-Renaissance des Hautes-Laurentides, Mont-Laurier, région des Laurentides (15)
Naissance-Renaissance Outaouais, Gatineau, région de l'Outaouais (07)
Organisme Maison de naissance des Laurentides, St-Jérôme, région Laurentides (15)
Les P'tits gobe-lait, La Pocatière, région Bas Saint-Laurent (01)
SOS Grossesse, Québec, région de Québec (03)

Membres de soutien - groupes

Nourri-source Montréal, région de Montréal, (06)
Réseau Québécois d'accompagnantes à la naissance, Farnham, région de Montérégie

Membres de soutien - individus

En 2004-2005, le RNR ne comptait aucun membre individuel.

AFFILIATIONS

Au cours de l'année 2004-2005, le Regroupement Naissance-Renaissance était membre en règle de plusieurs groupes ou associations dont :

- L'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)
- Le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF) – membre déposant
- La Fédération des femmes du Québec (FFQ)
- Le Groupe des 13
- La Maison Parent-Roback (MPR)
- Relais-Femmes
- Le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF)
- La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (secteur santé et services sociaux) (TRPOCB)
- Coalition Solidarité Santé
- Coalition pour la Santé Sexuelle et Reproductive

DOSSIER DE PRESSE

Voir les documents annexés qui ont été classés par thèmes :

- Pratiques humanisantes (pp. 29 à 37):
 - Mobilisation pour les 5 ans de légalisation de la pratique sage-femme (pp. 29 à 33)
 - Sages-femmes à l'hôpital (p. 34 à 37)
 - Pratiques humanisantes (p.38)
- Reconnaissance sociale et économique de l'engagement de la femme en période périnatale (pp. 39 à 41)
- Pour réflexion : Égalité entre les hommes et les femmes (p.42)